

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

**N° 2018 - 05 : PROGRAMME DE TRAVAUX  
ETAT DE REPARTITION 2018**

Le « 26 mars 2018 à 14h30 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Étaient présents :**

Christian ANSELME  
Marc CHUARD  
Michel MATHIEU  
Serge FARINELLI  
Michel BASTARD-ROSSET  
Gérard LEVET

**Assistaient également :**

Aurélié CORBET, Service des finances Fillière  
Guillaume CHANDELLIER, Directeur Général Fillière  
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74  
Georges FASTIER, Comptable public Annecy le Vieux

**Avait donné pouvoir :**

Éric CROSETI à Michel BASTARD-ROSSET  
Elie FARINELLI à Serge FARINELLI

Monsieur le Président ainsi qu'Emmanuel COGNET présentent le programme de travaux 2018. Il concerne les opérations suivantes :

- **Alpage Les Mouilles** : Equipement de l'étable avec l'installation d'attaches autobloquantes et d'un rail pour le matériel de traite
- **Alpage Chez Paccot** : Traitement de l'eau avec l'installation d'un stérilisateur UVc
- **Alpage Les Fréchets** : Implantation d'un réservoir d'eau.

L'Etat de répartition des dépenses se présente de la façon suivante :

Lieu - Objet - Bénéficiaire	N°	Coût total	Travaux TTC	Assistance SEA	Financement				Participation fonctionnement 2 %
					Subvention Département 74	Participation Département 74	Participation GAEC La Vallée Blanche	Participation GAEC Le Paquis	
UP Les Mouilles Equipement étable	32	40 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €
UP Chez Paccot Alimentation en eau	33	3 201,60 €	2 906,60 €	295,00 €	1 920,96 €	0,00 €	1 280,64 €	0,00 €	64,03 €
UP Les Fréchets Alimentation en eau	34	7 590,00 €	7 000,00 €	590,00 €	4 554,00 €	0,00 €	0,00 €	3 036,00 €	151,80 €
<b>TOTAUX</b>		<b>50 791,60 €</b>	<b>49 906,60 €</b>	<b>885,00 €</b>	<b>6 474,96 €</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>1 280,64 €</b>	<b>3 036,00 €</b>	<b>1 015,83 €</b>

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :**

1. Accepte à l'unanimité le programme de travaux et l'état de répartition des dépenses 2018 d'un montant total de 50 791,60 euros TTC.
2. Décide d'inscrire les sommes correspondantes au budget primitif 2018
3. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme

**Le Président  
Christian ANSELME**

**AFP des GLIERES  
Le Président  
Christian ANSELME**